

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 02/10/2019	Dossier complet le : 31/08/2020	N° d'enregistrement : DRIEE-UD77-012-2019

1. Intitulé du projet

Transport routier de frets interurbains

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Transaldis

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Girardot

RCS / SIRET

3	9	2	5	0	8	4	1	2	0	0	0	2	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

société par actions simplifiés

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
2718-1	Régularisation de sa situation pour la rubrique citée : installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux (Autorisation)
4110-2	Toxicité aiguë catégorie 1 pour l'une au moins des voies d'exposition, substances et mélanges liquides (Autorisation)
	Les rubriques à déclaration sont précisées en page 2.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'activité du site est le Transport routier de frets interurbains.

Le site de MITRY MORY a fait l'objet d'une inspection inopinée en date du 16 avril 2019. Lors de cette inspection, il a été mis en évidence plusieurs non-conformités dont une concernant l'exploitation, sans autorisation d'exploiter, d'une installation classée relevant de la rubrique 2718 « installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ».

La régularisation administrative concerne la rubrique 2718-1 : installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux (Autorisation). De plus, l'état des stocks à jour et selon l'évolution de la nomenclature ICPE (version 48a de décembre 2019) ont permis d'identifier une nouvelle rubrique ICPE à autorisation. Elle concerne la rubrique 4110-2.

En page suivante les rubriques à déclaration auxquelles le site est soumis.

4.2 Objectifs du projet

Autres rubriques à déclaration concernant le site :

1510-3 : Entrepôts couverts (DC),

1450-2 : Emploi ou stockage de solides inflammables (D),

1435-3 : station-service (DC),

4510 : Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1 (DC),

4140-2 : Toxicité aiguë catégorie 3 pour la voie d'exposition orale (D),

1185-3-1 : Gaz à effet de serre fluorés (DC),

4735-1: Ammoniac (DC)

Sans objet. Pas de modification de l'activité. Il n'est pas prévu de travaux de démolition.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Sans objet

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les locaux comprennent un seul bâtiment d'environ 5 000 m² divisé en une partie bureau et une partie entrepôt. La partie entrepôt possède à la fois quelques stockages en masse (transit) et en racks (transit et stockage). Le site possède une station de carburant.

Le site est entièrement clôturé et dispose d'un seul accès. Il est sous télésurveillance (radar anti-intrusion dans tout le dépôt et les bureaux) et sous vidéo-surveillance (36 caméras répartis sur le site). Une présence sur le site est assurée de 4H00 à 1H30 du matin en dehors de ces horaires les grilles sont fermées.

La voie d'accès est dimensionnée afin de permettre le passage des véhicules personnel et visiteur, des camions de livraison/collecte des contenants pleins ou vides, et des engins de secours. Cette voie d'accès dessert les façades cotées Nord et Ouest. Construction à ossature métallique, murs en bardage métallique double peau et simple peau (pour la partie datant de 1996/97). Charpente métallique, toiture terrasse, couverture en bac acier isolé et avec étanchéité, skydômes. Entrepôt murs coupe-feu 2 heures.

L'entrepôt et les bureaux administratifs sont équipés d'un système de détection incendie. Ces détecteurs sont testés une fois par an. Les personnes se trouvant sur le site seront ainsi avertis en cas de sinistre de façon à leur permettre de mettre aussitôt en oeuvre les moyens disponibles sur place, et si nécessaire, prévenir les Services de Secours et transmettre l'ordre d'évacuation des personnes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface imperméabilisé estimée à	12 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

2 rue Charles Coulomb,
77290 Mitry Mory

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 98' 38" 52 Lat. 02° 64' 64" 90

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Mitry Mory

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est compris dans un Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Charles de Gaulle, en zone D, dite de gêne faible. Le site est également compris dans le Plan de Gêne Sonore, en zone 3, permettant aux riverains de l'aéroport situés dans son périmètre d'obtenir une aide à l'insonorisation de leur logement.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT commun aux entreprises GEREPE, CCMP et GAZECHIM approuvé par arrêté préfectoral du 19/08/15. Environ 50 % de l'emprise au sol du site TRANSALDIS fait partie de la zone b2 "Zone d'autorisation sous conditions". D'après l'art 16 "Projets sur biens et activités existants autorisés sous réserve", il apparaît que le projet est compatible. Il entre dans la catégorie "Aménagement des infrastructures existantes sous réserve de ne pas attirer une population extérieure à la zone". La régularisation en cours ne prévoit pas d'attirer une population extérieure à la zone.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est présent dans le ZRE (03001), partie captive de l'Albien et du Néocomien, masse d'eau profonde
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 8 km au Sud-Est du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites classés les plus proches sont situés à 1.4 km à l'Ouest et 3 km à l'Est

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux envisagé
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux envisagé
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité du site n'a pas vocation à entraîner des perturbations, dégradations ou destructions de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant et n'a pas vocation à s'étendre.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant et n'a pas vocation à consommer des espaces.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'a pas vocation à avoir une incidence sur les risques technologiques. Des canalisations de transport de matières dangereuses (gaz et Hydrocarbures) sont situés à environ 500 m à l'Est et 1 km au Nord du site d'étude.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par un risque de retrait -gonflement des argiles, de type moyen
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site a une activité de transit de frets. La régularisation administrative du site n'engendre pas une évolution du trafic routier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site est source de bruit au niveau du trafic et chargement des camions. Le site est concerné par le PEB de l'aéroport CDG. Une étude de bruit a été réalisée du 24 au 25/10/2019 par SOCOTEC Environnement (rapport EN1D2/19/2372 du 17/12/2019. Les niveaux sonores mesurés sont conformes à la valeur limite fixée par l'arrêté du 23 janvier 1997 pour les périodes diurne et nocturne

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les phases de chargement/déchargement se font de 4h à 21h30, engendrant des émissions lumineuses lorsqu'il fait nuit.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité engendre des rejets dans l'air avec les échappements des camions</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité n'engendre pas de rejets liquides dans le milieu naturel. Le réseau est de type séparatif. Le site dispose de 3 séparateurs hydrocarbures.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité du site ne produit pas de déchets, excepté des OM. Le site stock des déchets (bois, cartons, organiques ou chimiques) collectés et gérés par différents prestataires.</p> <p>Concernant le stockage des produits et déchets dangereux liquides, il est prévu la mise sous rétention complète de la cellule. Il est également prévu la mise en place d'obturateur au droit des séparateurs d'hydrocarbures.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il ne s'agit pas d'un nouveau projet mais d'une régularisation administrative.

2 projets sont recensés sur Mitry Mory :

Extension de la ZAC de Mitry le Neuf à 4.7 km au Sud-Ouest,

Création de la ZAC de Maurepas, à 2.56 km au Sud-Ouest.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ne s'agissant pas d'un nouveau projet mais d'une régularisation administrative de l'activité déjà existante de Transaldis, soumise à autorisation, dans une zone fortement industrialisée et avec absence d'enjeux lié à la biodiversité, ce cas par cas nous amène à estimer que l'évaluation environnementale n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Mitry - Morv

le,

31/08/2026

Signature


~~TRANSALDIS~~
~~Z. Mitry-Compans~~
Rue Charles de Coulomb
77290 MITRY-MORY

Tel : 01 60 21 48 33 - Fax : 01 60 21 48 57
Siret : 392 508 412 00021 - APE 4941 A

Annexes au Cerfa n°14734 - Formulaire au Cas par Cas

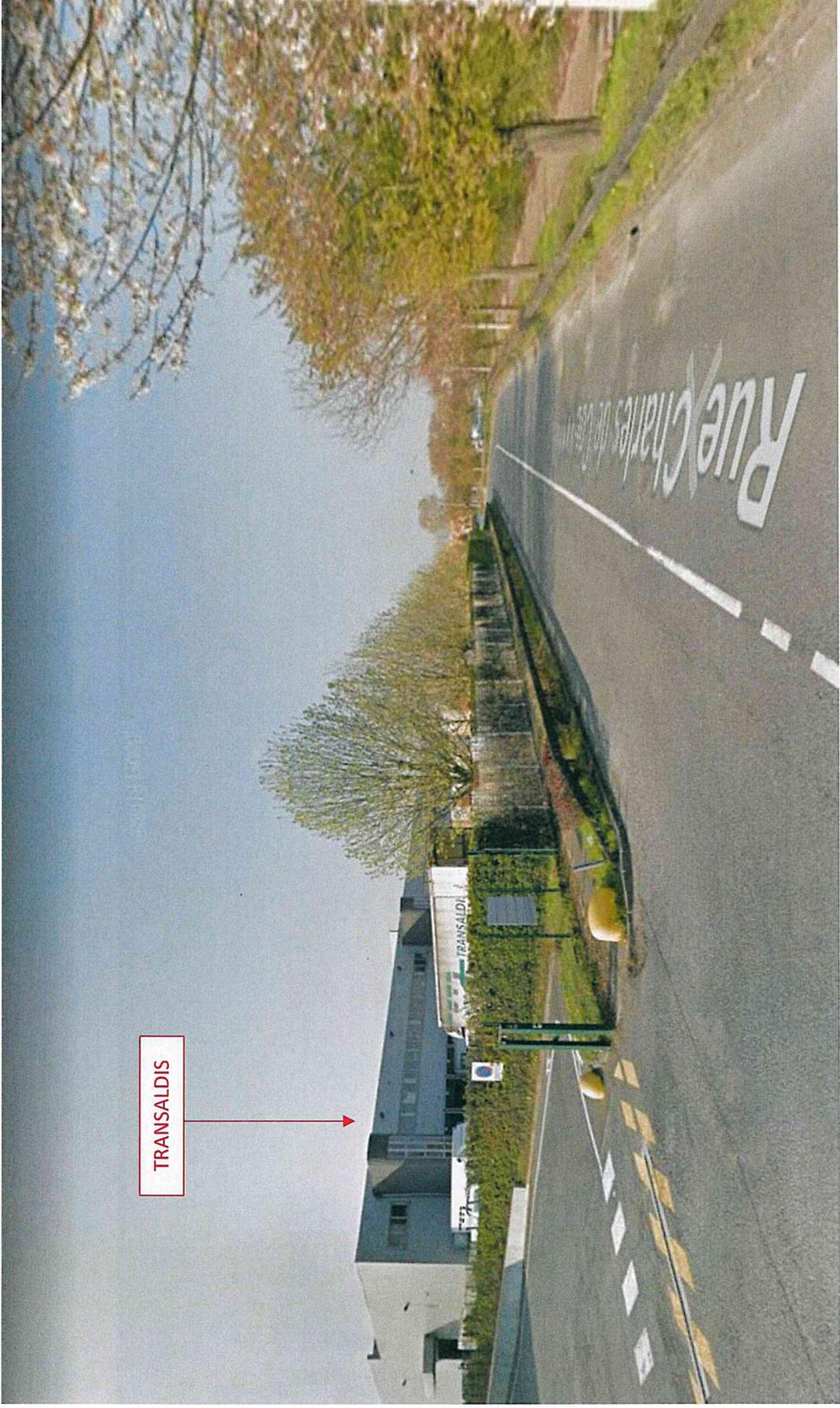
**Régularisation administrative de la société TRANSALDIS à Mitry Mory en Seine et
Marne (77)**

Plan de situation au 1/25 000 :

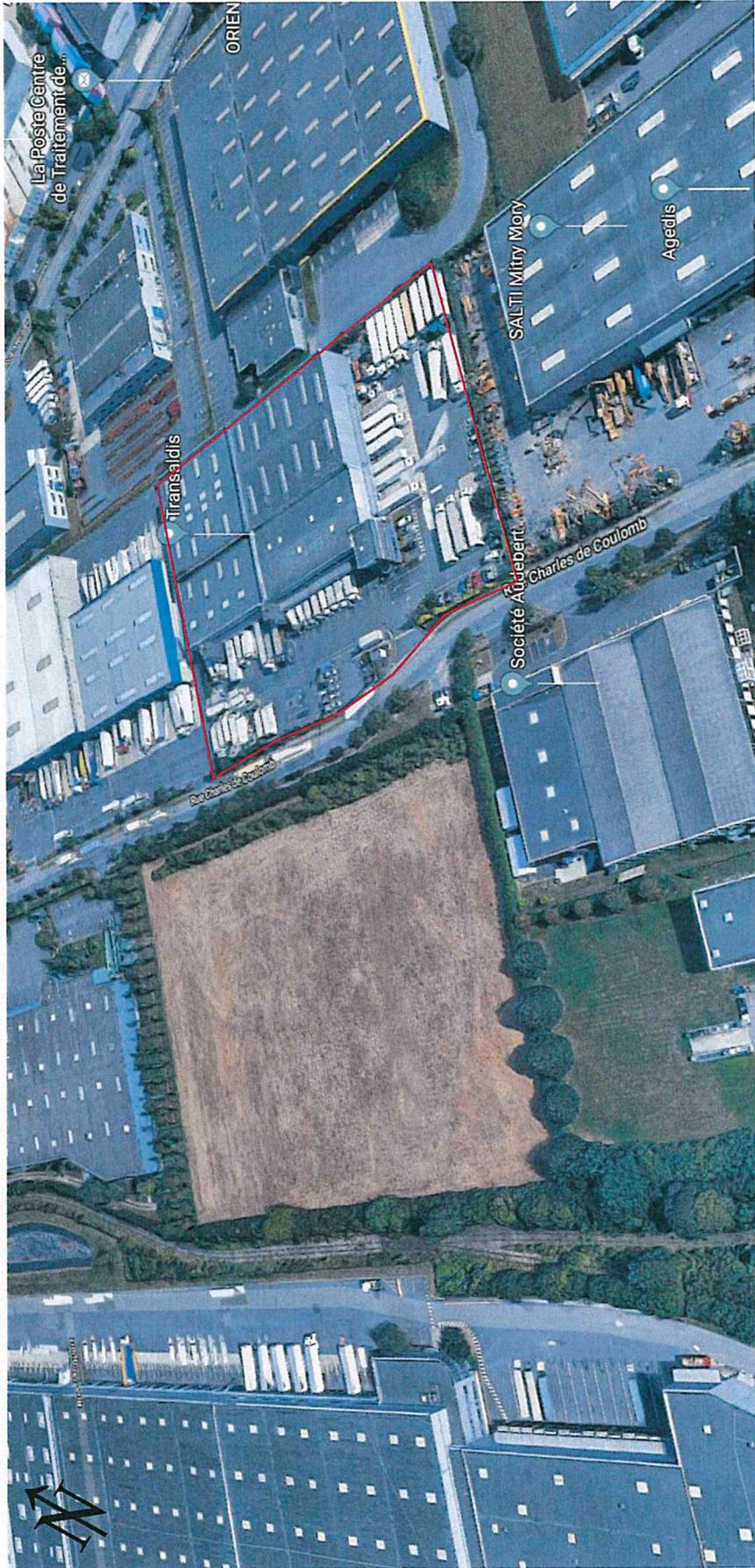


Photographie :

1- Vue de TRANSALDIS : avril 2019



2-Vue de TRANSALDIS dans le paysage lointain : avril 2019



Localisation cartographique des prises de vue :



Plan des abords du site à 100 m : 2017



Réseau hydrographique

Cartographie des sites NATURA 2000 :



Plan de situation au 1/25 000 :



